no. 12

# LETTRE
# DE MONSIEVR
# DE ROSNY.

## A LA ROYNE REGENTE.

MADAME,

Entre toutes les conditions honorables, d'vn Gentil-homme François, i'ay touſiours eſtimé la plus aduantageuſe, celle d'eſtre employé aux affaires importantes de ſa patrie de les adminiſtrer heureuſemeut, & obeir aux commandement de ſon Prince, durant pluſieurs annees i'ay conduit les principales de cet Eſtat auec vn ſuccez non eſperé, ie les ay portez ſoubs mon Roy d'vn profond abyſme de miſeres au comble de toute gloire: Auiourd'huy, MADAME, i'obeis aux deſirs & aux volontez expreſſes de voſtre Majeſté: ie remets entre ſes mains les deux plus belles marques qui me reſtent des bien-faicts & du reſſentiment de mon bon MAISTRE, la Baſtille & les finances, ie les ay poſſedees durant ſa vie, ie les vous rends apres ſa mort, & me contenteray que les effects de mes ſeruices demeurent à iamais grauez dans le cœur de vos peuples, vn autre moins fidelle que moy rempliroit toute la France de ſes plainctes, mais ma deuotion perpetuelle enuers le lieu de ma naiſſance, en-

uers mon Roy, tient ma langue muette, & me faict plustost chercher en mon incapacité seule qu'en toute autre consideratiõ la cause d'vn si grand changement, d'vn seul poinct (MADAME) ayc l'esprit impatiemment agité : c'est de la resolution trop absoluë que prend vostre Majesté, de me faire prendre de l'argent en recompense de mes charges, non que ie ne iuge assez combien ces expediēt est neceſſaire pour le bien de vostre seruice: mais d'ailleurs il m'est si preiudiciable & si contraire à mes demandes, que quelques puissance que i'aye sur moy pour vous complaire, ie n'en ay poinct assez pour l'accepter au contraire (MADAME) ie suis forcé de le refuser, & de proferer contre mon deuoir, en ce subiect mon interest particulier à celuy de vostre Majesté : de toutes les voyes proposées pour sortir de ce dessein, celle-cy me doit estre la plus odieuse, ainsi l'ay-ie en horreur & la tiens comme procedée non de la bonté de vostre majesté, mais de la malice de mes ennemis : Car (MADAME) pourquoy, plustost ne reiette-on ce pretexte sur mon humeur farouche, incompatible esloignement de toute gratification de toute societé, de toute dissimulatiõ sur le peu d'ordre que i'ay peut-estre donné aux affaires de mes charges sur les mauuais mesnage dont i'ay vsé au faict des finances, sur les maux qui en sont procedez sur les fortes intelligences que i'ay pratiquées dedans & dehors le Royaume, & sur l'extresme soin que i'ay pris de m'establir pour la cõseruation de ma fortune. Pourquoy dis-ie (MADAME) n'ont plustost choisi ce fondement qu'vn

autre moins spetieux & moins vray-semblable? car de publier que i'aye iamais demandé recõpense que pour ma charge des finances ny autre recompense encores, qu'vne charge de Mareschal de France, s'est chose qui ne peut estre veritablemẽt soustenuë, l'impudence de mes ennemis & la complaisante d'aucune de mes amis, ne fera iamais assez forte pour autre mẽt le tesmoigner, que si vostre Majesté m'accuse de luy auoir moy-mesme offert tout ce que ie possedirois, ie le confesse, ie ne nie point que souuẽt ie n'aye asseuré vostre Majesté que tout ce qui dependoit de moy, dependoit d'elle, & ma vie mesme, mais certes (Madame,) i'aduoüeray aussi qu'alors ie ne pensois pas encores que faire telles offres à sõ Prince ce feust vn crime suffisant pour estre despoüillé de ses dignitez. Si que la prenés maintenant, s'est vne maxime qui me semble nouuelle. Mais ceste nouueauté neantmoins ne me fera iamais repentir d'auoir faict mon deuoir au contraire (Madame,) Auiourd'huy ie presente de rechef à vostre Majesté. non seulement mes hõneurs, mes biens, mais aussi ma propre vie & celle de mes enfans & ne les luy presẽte poinct auec conditiõ, mais pour en vser selon ses volontez, & pour mesmes en honorer mes propres ennemis, si de me les oster simplement ce n'est chose qui la contente, si mes actions passés ont seruy pour l'accroissemẽt de ceste Couronne, ie veux que mon obeissance la premiere monstre le chemin de le conseruer, & quoy que mes ennemis publient de mon amour enuers que ie possede, ou quoy l'humeur d'autruy

puiſſe aider a le faire croire, ſi eſt-il vray (MADAME,) que i'abandonneray tout ce que mes ſeruices m'ont acquis, auec plus de conſtance, auec plus de fermeté mille fois qu'auec plaiſir, vn autre ne le poſſedera, il me ſuffira que i'apprenne en ma ſolitude comme voſtre Majeſté rendra de iour en iour le Sceptre floriſſant & conſeruera, dans ces affaires vn bon ordre & dans ces coffres des treſors ſuffiſans pour ſouſtenir c'eſt eſtat qui ſubſiſte principalemẽt ſur l'appuy de ces deux Colonnes, c'eſt dequoy i'entretiendray le plus doucement mes oiſiues penſees & me conſoleray en la perte de mon bon Roy, ſans eſtre contraint, s'il vous plaiſt d'accepter ny reſeruer autre recõpenſe dẽ mes charges que le contentement de n'en receuoir point, & l'honneur de voſtre expres commãdement, que ſi neantmoins pour derniere reſolution & pour ne me rendre deſobeiſſants à vos volontez voſtre Majeſté m'ordõne abſolument de faire le contraire voyez dõe (MADAME,) la faueur plus grande & plus deſiree dont ie la ſupplie tres humblement de me recompenſer, s'eſt (MADAME,) qu'il plaiſe à voſtre Majeſté de commander a ceſt heure a mes plus grands ennemis d'aller en la Chambre des Comptes pour veriffier depuis douze ans l'vtilité ou dommages de mes veilles, Et s'il ne trouue que durant ce temps ſoubs la puiſſance de mon grãd Roy, i'aye beaucoup par ma dexterité & par mon labeur la plus enracinee cõfuſion qui fut iamais dans les finances de la France, Que i'aye outre l'eſpargne de huict millions tous les ans: dont les années ſe ren-

doit redeuables à ſes officiers outre le payement de toutes les charges ; & de toutes deſpence ordinaires de l'eſtat de tous les gaiges des Cours Souueraines, de tous les gens de guerre, des garniſons Ambaſſades, Maiſon du Roy, vayages, Mariages, donner preſens, recompenſes. Et mille autres deſpences trop longues a deſduire, Outre toutes ſes gardes ſommes ordinaires ſans augmenter n'y tailles n'y impoſitions en ce Royaume, Au contraire en les diminuant, S'il ne trouue, diſ-ie, que i'aye encor pour l'entretien de trois grandes armees dont l'vne reprit Amiens, L'autre reduiſit la Bretagne, & la troiſieſme conquiſt la Breſſe, & la Sauoye faut fournir extraordinairement plus de douze millions, Pour l'acquit des debtes de France, Creés par traictez &autrement plus de vingteinq millions, Pour le payement de celles de Suiſſe, Allemagne, Italie & Angleterre, Plus de trente millions pour le payement des pentions dedans & dehors du Royaume plus de vingt-quatre millions, Pour le ſecours des Prouinces eſtrangeres plus de huict mil. Pour le reſtabliſſement de l'artilleries des fortifficatiõs, chemins & baſtiments plus de huict millions. Pour ſoulagement du pauure peuple plus de ſix millions. Pour mettre en treſor dans les coffres de la Baſtiile ou laiſſer en depoſt entre les mains du Treſorier de l'eſpargne plus de dixſept millions. Pour ſatisfaire a pluſieurs autres deſpences qui ſe peuuent ayſement verifier plus de vingt millions. Si ie n'ay faict arreſter encores des contracts pour le rachapt du do-

maine de France engagée dõt la plus grandes part s'execure tous les iours montans tel rachapts plus de quarante mil. En fin (MADAME) si ie n'ay pas mon soin opiniastre par ma seule vigilence pratique toutes ses espargnes. Et si pour continuer ce mesme deuoir enuers la France ie n'ay tousiours offert a vostre Majesté de perdre la vie ou de soustenir les affeires, & en ceste mesme splendeur voire de les presenter en plus haut degré, Si dis-je ie n'en faict toutes ces choses & plus encore ie me soubz mets (MADAME) a recepuoir pour peyne de ma presumption cette odieuse recompence que vous m'ordonnerez, le prix de mes honneurs & de mes charges, mais si aussi (MADAME) vn seul de ses articles ne se trouue faux qu'en ce qu'il est trop foible, & si mon affection premiere n'a receu autre changement que de s'estre rendue ardente & plus forte, permettez moy (MADAME) pour ma plus digne satisfaction de souffrir le mal que vous me faictes sans accepter le bien que tous m'offrez, Retirez mes charges sans ceste dure charge. Ou si necessairement (MADAME) vous voulez m'honorer encores de quelque faueur, que ce soit donc s'il vous plaist seulement du souuenir perpetuel de ma fidelité faueur, que ie desire de vostre Majesté, non, pour estre vn iour r'apellé au trauail penibles des affaires. Mais seulement pour me laisser en repos que ie viue tousiours en la memoire de celle qui est auiourd'huy la Regente de ma patrie, l'ame viuante de mon Maistre & la Mere de mon Roy, & certes (MADAME)

aussi est-ce vn honneur vne recognoissance derniere que vostre Majesté ne me peut iustement refuser, car puis que tous ceux mesmes que i'ay offencez en mes charges s'efforcent de m'en voir priué. A plus forte raison, ceux-là se peuuent bien souuenir de mes seruices qui en triomphent.

Adieu Maison, adieu fortereſſe, que i'ay eut en garde & en gouuernement plus de douze annees. Adieu Temple de la Deesse, Monete qui m'auez faict porter tant d'enuit l'aissez-moy aller maintenant que ie suis ennuyé des affaires & me rendez a vne vie priuée où n'aye plus tant de soing, ie suis celuy qui puissant d'esprit & de courage, ayant compris le fonds des richesses du Roy & du Royaume les ay gouuernees, celuy a qui le bon-heur de ceſt estat accreu en nouueau reuenus & les coffres de noſtre ieune Maistres remply par moyens iustes & legitimees, sont obligés de l'ordre, clair & asseuré que i'ay estably, i'ay porté de grands honneurs & des grandes recompence du soin industrieux que i'ay eu soubs vn grand Roy. I'ay eu vn grand pouuoir & vne grande auctorité, mais en moins de rien en sa sanglante chute, ie l'ay veu, decheoir ruiner en ce mesme malheur, i'ay veu esteinct toute ceſte enuie qui a faict que plusieurs m'ont souuent menacé de me perdre & de me ruiner, ce pendant que ie pourchassois le bien de l'estat & que ie ne taschois sinon d'acquerir les bonnes graces de mon Maistre seulement sans me soucier des grands, & ne scachant que s'estoit

que de recercher la faueur & bien-veillance du peuple m'opiniastrant touſ-jours a ce deſſein, mais en fin loing de moy ſoing facheux i'ay reſolu maintenant de retirer ma nef en vn port calme & aſſeuré, peut-eſtre que l'eſtat m'ayant perdu recognoiſtra mieux a quoy ie luy ayt eſté vtile & les peuples en auront auſſi cognoiſſance, a lors mais trop tard, la faueur & l'affection ſuccederont a la hayne, mais ie n'ay pas tant en recommandation ma propre grace que ie deſire l'acquerir par les deſaſtres & malheurs de ma patrie, au contraire faictes, ô Dieu que la fortune de ce Royaume demeure touſiours en bon eſtat, que ie ne la voye iamais renuerſer & quelle n'ayt pas ſubiect de me regreter.

FIN.